

Visite du Pape au Maroc

François en "Serviteur d'espérance" en terre d'Islam

Issa IBRAHIM

Rabat/Maroc

Le chef de l'Eglise catholique, tout comme le roi Mohammed VI, commandeur des croyants, qui l'a invité, ont convergé vers un dialogue interconfessionnel basé sur des valeurs de coexistence pacifique et du vivre-ensemble dont le royaume du Maroc est un modèle.

LE Maroc a réservé, le samedi 30 mars, un accueil digne de son rang au pape François, chef de l'Eglise catholique, en séjour de deux jours dans le Royaume, à l'invitation du roi Mohammed VI (Amir Al Moumine), commandeur des croyants.

Placé sous le thème de "Serviteur d'espérance", cette première visite du pape François au Maghreb a été placée sous le sceau du développement du dialogue inter religieux, de la compréhension mutuelle entre fidèles de différentes religions et de la promotion des valeurs de paix, de tolérance, du renforcement de la paix dans le monde.

Dans un mémorable discours d'accueil prononcé en quatre langues internationales (arabe, espagnol, anglais et français), sur l'esplanade de la mosquée du quartier Hassan, au sein du mausolée Mohammed-V, le roi Mohammed VI est allé au-delà des formules convenues de la "tolérance" et du "dialogue" qui auront montré leurs limites en plusieurs lieux et circonstances. Le souverain chérifien, commandeur, ici de tous les croyants, a émis une idée qui dépasse le simple cadre du dialogue inter religieux: celle des valeurs des religions monothéistes à même de rationaliser l'ordre mondial, plus que ja-

mais menacé par des extrémismes de tous bords.

VALEURS COMMUNES * Pour Mohammed VI, il peut y avoir une raison universelle inspirée des valeurs communes aux trois religions abrahamiques (Islam, Christianisme et Judaïsme). Et, « en tant que commandeur des croyants, je ne peux parler de Terre d'Islam, comme si n'y vivaient que des musulmans. Je veille, effectivement, au libre exercice des religions du Livre et je le garantis. Je protège les juifs marocains et les chrétiens d'autres pays qui vivent au Maroc », a témoigné Mohammed VI, sur le cas spécifique du Maroc, souvent cité en référence en matière de cohabitation pacifique inter religieuse. Et dans ce monde en quête de repères, « le Royaume du Maroc n'a jamais cessé de clamer, d'enseigner et de vivre au quotidien la fraternité des fils d'Abraham », pilier fondateur de la très riche diversité de la civilisation marocaine, selon le roi, qui préconise l'éducation comme base et solution aux extrémismes.

« Pour faire face aux radicalismes, la réponse n'est ni militaire, ni budgétaire; elle a un seul nom: éducation », a souligné l'illustre hôte du pape François.

Un plaidoyer ayant raisonné ici comme un réquisitoire contre l'ignorance, source de tous les extrémismes. Entendu que « ce que tous les terroristes ont en commun n'est pas la religion, c'est précisément l'ignorance de la religion », a précisé le Souverain marocain.

Pour le pape François, un tel message reçu sur cette terre d'Islam, "pont naturel entre l'Afrique et l'Europe" est, assurément, porteur d'espoir et d'espérance. En ce qu'il permet « d'assumer constamment et sans faiblesse la culture du dialogue



Photo: DR

Le pape François aux côtés de Sa Majesté le roi Mohammed VI.

comme chemin à parcourir; la collaboration comme conduite; la connaissance réciproque comme méthode et critère.»

Pour le Saint-Père, « il est, en effet, indispensable d'opposer au fanatisme et au fondamentalisme la solidarité de tous les croyants, ayant comme références inestimables de notre agir

les valeurs qui nous sont communes.»

ENGAGEMENT * Et la visite, dans le même après-midi de son arrivée à Rabat, de l'Institut Mohammed-VI pour la formation des imams, prédicateurs et prédicatrices, à l'initiative du roi du Maroc, dans le but de fournir une formation adéquate et saine contre toutes

les formes d'extrémisme, a fini par convaincre le pape François de ce que « une préparation appropriée des futurs guides religieux est nécessaire, si nous voulons raviver le véritable sens religieux dans les cœurs des nouvelles générations. » Conscient d'un fait: la violence et le terrorisme « constituent une offense à la religion et à Dieu lui-même. » Lors de cette visite historique partagée à part égale entre la communauté chrétienne locale et la société marocaine, le pape a également rencontré les migrants subsahariens recueillis et régularisés au siège de l'organisation humanitaire catholique "Caritas". Non sans saluer les efforts du Royaume dans l'accueil « de ces personnes qui, en grande partie, ne laisseraient pas leurs pays

s'ils n'y étaient pas contraints. »

Le pape a également salué l'engagement de l'Eglise catholique au Maroc, dans ses œuvres sociales et dans le domaine de l'éducation, à travers ses écoles ouvertes aux élèves de toute confession, religion et origine. Tout en encourageant les catholiques et les chrétiens à être ici ou ailleurs « des serviteurs, des promoteurs et des défenseurs de la fraternité humaine. »

La visite papale s'est poursuivie hier dimanche avec des activités religieuses et sociales.

Il est à souligner que ce voyage apostolique du pape François en terre africaine a été couvert par plus de 300 représentants des médias des cinq continents, dont près d'une centaine venue dans la délégation papale.





Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

AVIS AUX EMPLOYEURS

La Direction Générale de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) rappelle à l'ensemble des Employeurs que le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la **Direction du Recouvrement et du Contentieux (DRC)**, sise au quartier Glass, depuis le 3^{ème} Trimestre 2015.

A cet effet, les employeurs non à jour du versement de leurs cotisations sociales à l'égard de la Caisse, sont priés de bien vouloir régulariser leurs situations respectives, dans un délai d'un (01) mois, à compter de la publication du présent avis.

Passé ce délai, les pénalités suivantes leurs seront appliquées :

- **Majoration pour non déclaration des salaires : 25% de la dernière DTS/Taxation d'office (Art.47 de Ord.0022/PR/2007) ;**
- **Majoration pour paiement tardif : 2% par mois et fraction de mois de retard (Art.44-al.2 Ord.0022/PR/2007).**

Par ailleurs, tenant compte du contexte économique du moment, la Caisse invite les entreprises en sérieuses difficultés à se rapprocher de la DRC pour solliciter des mesures d'accompagnement quant au règlement de leurs dettes sociales.

Cependant, dans le but de garantir la pérennité du système de financement de l'Assurance Maladie Obligatoire, la Caisse entend procéder le cas échéant au recouvrement forcé des sommes dues. Elle se réserve ainsi le droit de requérir le paiement des cotisations sociales notamment par voie **d'Avis à Tiers Détenteur (ATD)**.

Fait à Libreville, le 26 Mars 2019

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

